



Fédération Photographique de France

5, rue Jules-Vallès - 75011 PARIS // Tél. 01 43 71 30 40

Courriel : fpf@federation-photo.fr - Internet : www.federation-photo.fr

Président de la Fédération Photographique de France

Courriel : president@federation-photo.fr // 06 23 04 73 25

Mot du Président - Avril 2023

Nous voilà dans le trimestre des compétitions avec des résultats qui viennent récompenser les efforts des clubs, des auteurs, mais nous voilà aussi dans la continuité de formations, en distanciel et en présentiel, qui se tiennent au rythme de 2/3 par semaine et cela va encore évoluer. Nous voilà aussi dans la poursuite et la montée en charge des expositions de Prestige, de plus en plus demandées dans les régions. Vous avez pu le remarquer, la communication - site FPF, réseaux sociaux - n'est pas en reste et les publications, avec votre soutien, viennent présenter régulièrement des dizaines d'auteurs, que ce soit sur le *Florilège* (1200 photos) ou sur *France photographie*, et cela avec les thèmes et les défis qui voient arriver des centaines de photos.

Alors oui, si certains - mais vraiment de moins en moins nombreux - se demandent encore à quoi sert la Fédération, ou leur cotisation, qu'ils mesurent ce qu'il est nécessaire de mettre en place pour rendre visibles les plus de 40 000 photos reçues annuellement et la mise en œuvre de toutes les actions que je ne vais pas à nouveau énumérer ici. Qu'ils prennent conscience des apports réalisés par des dizaines de bénévoles et qu'ils se souviennent que, grâce aux cotisations (clubs et adhérents), chaque région, ce que nous appelons UR, bénéficie de plusieurs « retours » financiers : 35 € pour chaque club adhérent, 12 % sur le montant des cotisations adhérents et sur les abonnements à *France Photographie* (alors, vous l'avez compris : plus d'adhérents, plus d'abonnements... et plus de retours financiers dans votre région). Cela représente au minimum 1500 €uros pour les « plus petites UR » et environ 78 000 euros pour l'ensemble des UR. Il faut y rajouter le montant des allocations (300 € par UR) qui viennent aider les UR à enrichir leurs récompenses à l'occasion de vos concours régionaux. À ce « retour » direct, il faut comptabiliser, le pourcentage venu du budget fédéral et versé pour accompagner certaines formations nationales, les frais relatifs à la prise en charge de la maintenance des sites des UR, ou encore l'assurance prise par la FPF pour toutes les UR, etc... S'ajoute ce que vous connaissez tous dans vos clubs ou associations : les frais liés au siège, (loyers, foncier, entretien), au secrétariat (salaires, charges), les assurances, les frais fixes (eau, électricité, téléphonie) sans oublier les différents contrats (Sacem, photocopieur, affranchissement...) ni la réalisation des expositions Prestige, qui visent à rendre visibles auteurs et salons (tirages, envois, déplacements), la prise en charge des 50 à 60 personnes qui viennent lors de la réunion annuelle à Paris (réunion de rentrée et de mise en œuvre de la saison à venir). N'oublions pas les prises en charge des frais relatifs aux juges, aux commissaires et l'aide apportée à chacune des 20 compétitions nationales qui se tiennent en région, à l'occasion des Coupes de France et Nationaux (1 et 2), soit, pour ce département, environ 60 000 euros, si nous incluons les récompenses.

Voilà, vite résumé, à quoi servent les cotisations et vous aurez l'occasion de voir dans la prochaine *Lettre* les propositions qui vous sont présentées pour l'année à venir. Elles prennent en compte les « retours » des présidents de région, notamment pour les jeunes Individuels de 18 à 25 ans avec une baisse de 57%, et, pour des clubs qui adhèrent pour la deuxième année, moins 20%, tout en gardant un tarif spécial pour les clubs « tous fédérés » et des cotisations clubs également en baisse de 20 %, tout cela par rapport à 2018.



Fédération Photographique de France

5, rue Jules-Vallès - 75011 PARIS // Tél. 01 43 71 30 40
Courriel : fpf@federation-photo.fr - Internet : www.federation-photo.fr

Président de la Fédération Photographique de France

Courriel : president@federation-photo.fr // 06 23 04 73 25

Alors, soyons tous conscients que « kado et gratos » ne sont pas d'actualité et que, oui, comme tous, nous subissons et supportons les augmentations : le CA est capable de s'adapter et d'entendre ce qui se dit mais, je le répète, « kado et gratos » n'ont pas leur place à la FPF.

La Fédération, votre Fédération continue à grandir, plus 4% d'adhésions par rapport à l'an dernier, et elle vous propose, à compter du 3 mai de procéder aux votes concernant les différents rapports (moral et financier), au vote des cotisations et à l'élection des représentants du 1^{er} Collège. Tous ces détails sont sur la *Lettre* que vous recevrez avant fin avril et, je le rappelle à celles ou ceux qui voudraient nous rejoindre au CA : les candidatures pour les responsables de département sont encore recevables jusqu'au 6 mai. Pour cela, vous ferez parvenir votre candidature au siège et sur mon adresse mail, accompagnée d'un texte (environ 1200 caractères espaces compris).

Soyez convaincus de l'investissement de tous ceux et celles qui donnent régulièrement de leur temps et beaucoup d'engagement, pour faire de cette Fédération ce qu'elle est aujourd'hui.

Avec mon engagement, mes convictions,

Jean Saleilles

Président de la Fédération Photographique de France